

Ref : CA2016/55

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT ADOPTION DU BUDGET RECTIFICATIF (BREC) N°1-2016 DE L'ÉTABLISSEMENT

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 17 juin 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable et publique,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Entendu l'exposé de Madame Béatrice Laville, Vice-Présidente du conseil d'administration et de Madame Sarah Onillon, Directrice des affaires financières de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➤ **adopte le budget rectificatif n°1- 2016 de l'établissement selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés** (cf. 1 document en pièce jointe à la présente délibération):

✖ **Tableau n°1 – Tableau emplois ;**

✖ **Tableau n°2 – Tableau autorisations budgétaires ;**

✖ **Tableau n°4- Tableau équilibre financier ;**

✖ **Tableau n°6 – Situation patrimoniale ;**

✖ **Tableau n°9 – Tableau agrégé des opérations pluriannuelles.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 17 juin 2016.

Nombre de membres présents	26
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	5
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 05/07/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 24/06/2016